

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 17 (1987)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Pro Senectute : pour la vieillesse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PRO SENECTUTE

Pour la Vieillesse



## SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 4, rue de la Maladière (022) 21 04 33  
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21  
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20  
Bienna, 8, rue du Collège (032) 22 20 71  
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68  
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20  
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53  
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

## Collecte 1987

Soutenez  
l'action de  
Pro Senectute!

(Photo Valérie Amaudruz, Lausanne)

### Comptes de chèques postaux de Pro Senectute en Suisse romande

Valais 19 – 361-5  
Fondation pour la vieillesse, Sion

Pro Senectute Fribourg  
Collecte d'automne  
17 – 6737-0

Neuchâtel 20 – 1040-3  
Pro Senectute Neuchâtel (collecte)

Genève 12 – 463-7  
Fondation pour la vieillesse  
Pro Senectute (collecte)

Pro Senectute Jura  
25 – 773-7  
Comité Jura pour la vieillesse

Pro Senectute Jura bernois  
Tavannes 25 – 1405-3  
(collecte)

Bienne 25 – 1509-7  
Collecte Pro Senectute  
Bienne

Pro Senectute  
Collecte annuelle  
Lausanne 10 – 2266-8

Présente dans tous les cantons, au service des personnes âgées. Pro Senectute est une fondation nationale. Pro Senectute a de multiples objectifs. Le principal:

**favoriser  
le maintien à domicile  
en assurant  
à la personne âgée  
une meilleure  
qualité de vie.**

La consultation sociale gratuite de Pro Senectute est à sa disposition pour la renseigner.

Notamment pour s'y retrouver dans les multiples lois et règlements. Elle lui fournit des moyens auxiliaires – fauteuils roulants, cannes – dont elle peut avoir besoin.

L'aide au foyer la seconde ou la remplace dans les travaux ménagers. La vieillesse nous concerne tous. Pour offrir ses services de qualité

**Pro Senectute  
a besoin  
de vous.  
Soutenez  
ses activités  
dans  
votre canton!**

## À VAUD

## Stand Pro Senectute Comptoir Suisse à Lausanne

### Questions du concours journalier

1. Citez un objectif prioritaire de Pro Senectute
2. De quelle année date la loi sur l'AVS?
3. Citez deux objectifs de la préparation à la retraite
4. Citez trois activités de loisirs que Pro Senectute organise
5. Comment s'appelle le journal romand ou le suisse allemand pour les personnes âgées?
6. Citez trois disciplines sportives mises sur pied par Pro Senectute
7. Citez un cas où un appareil d'alarme peut être utile
8. Citez deux prestations de maintien à domicile
9. Citez deux disciplines scientifiques qui traitent spécialement de la vieillesse?
10. Que veut dire Pro Senectute?
11. Quelle est la loi qui régit l'aide financière accordée par Pro Senectute?
12. Citez deux moyens auxiliaires
13. A quel âge l'homme peut-il toucher l'AVS? Et la femme?
14. Combien y-a-t-il de comités cantonaux de Pro Senectute en Suisse?
15. Quel est le pourcentage de la population en âge AVS en Suisse?
16. En quelle année a été créé Pro Senectute?

### Les réponses au concours journalier

1. Assurer la qualité de la vie – Renforcer l'indépendance – Développer les efforts personnels – Améliorer la situation dans la société – Garantir la sécurité matérielle – Défendre les intérêts auprès du public
2. Date de votation: 1946 – Date de mise en application: 1948
3. Rechercher de nouveaux objectifs – Cultiver l'amitié – Vivre sainement – Développer sa curiosité – Réveiller ses intérêts

## Ski de fond Préparez-vous...

Chaque année, les après-midi de marche organisés par le service Loisirs de Pro Senectute Vaud en collaboration avec la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées, connaissent le succès. Exercices de respiration et d'assouplissement constituent une mise en forme idéale, notamment en vue de la pratique du ski de fond dont les prochaines randonnées seront annoncées dans «Aînés». Ces exercices, à la portée de tous, sont exécutés sous la direction de moniteurs et monitrices spécialisés. A préciser qu'ils sont avant tout des promenades au cours desquelles les mouvements mentionnés plus haut sont exécutés.

### En voici le programme:

#### Nyon

Pour tous renseignements, téléphoner à:  
Mme Jeanine Jaquiéry  
(022) 61 44 22  
Mme Lisette Ramel  
(022) 61 23 70  
ou Pro Senectute Lausanne  
(021) 36 17 21.

#### Moyens auxiliaires

### Complément à la question 12:

Fauteuils roulants – Barrières pour lits électriques – Barrières pour lits normaux – Béquilles – Cannes anglaises – Cannes simples métal – Cannes à 4 pieds – Cerceaux – Chaises percées «bamboo» – Chaises percées métal – Dossiers de lits – Elévateurs WC – Elévateurs «cigogne» – Elévateurs «LIC» – Fauteuils repos – Fauteuils percés à roulettes – Lits électriques\* + barrières-potences – Lits d'hôpital – Poignées «double» – Potences – Sièges baignoire – Tables de malade – Tintébins – Appareils d'appel.

**Nous reviendrons sur «Carrefour 3»  
dans notre prochain numéro.**

\* Conditions particulières

#### Morges

Pour renseignements, tél. à: Mme Gilberte Agier (021) 76 33 11 ou Pro Senectute Lausanne (021) 36 17 21.

#### Lausanne

Rendez-vous au camping de Vidy, près de la fontaine de granit, lundi 5 octobre, 14 h.

Renseignements: Mme Marguerite Destraz (021) 26 41 39; Mme Claire-Lise Roessinger (021) 32 20 76 ou Pro Senectute Lausanne (021) 36 17 21.

#### Yverdon

Rendez-vous devant le kiosque à musique, lundi 12 octobre, 13 h 30.

Renseignements: M. Arnold Eschler (024) 21 21 45; M. et Mme Feuz (024) 24 43 04 ou Pro Senectute Lausanne (021) 36 17 21.

#### Riviera-Chablais

Rendez-vous devant la gare de Vevey, mardi 13 octobre, 14 h.

## PRO SENECTUTE

Renseignements: Mme Rose-Marie Schenk (021) 51 00 28 ou Pro Senectute Lausanne (021) 36 17 21.

### Plaisirs de neige

Les après-midi de ski de fond reprennent en janvier. Quant aux séjours ils auront lieu à Montana (2 fois), à

Champex, aux Diablerets, à la Lenk, aux Rasses. Le prospectus pour ces séjours peut être demandé à Pro Senectute Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. (021) 36 17 21, qui fournit tous renseignements et enregistre les inscriptions.

F'autres séjours sont organisés par les secrétariats cantonaux de Pro Senectute des cantons romands voisins.

### À GENÈVE

### Vivre dans un immeuble à encadrement médico-social

A plusieurs reprises, dans cette rubrique, nous vous avons parlé des immeubles à encadrement médico-social dits immeubles D2. Aujourd'hui, c'est au travers de quelques témoignages des habitants eux-mêmes que Pro Senectute Genève tient à vous faire connaître cette réalité.

Dans trois immeubles différents nous avons rencontré, pour vous, une dame à l'Avanchet (immeuble ouvert depuis neuf ans), un monsieur à la Résidence des Franchises (dernier-né des D2) et un couple à la Fondation Reposa (ouvert depuis deux ans à la rue Liotard). Cet «échantillonnage» n'est cependant pas représentatif des habitants puisque, comme souvent chez les personnes âgées, les locataires sont en majorité des femmes; les hommes et les couples étant minoritaires.

### Trois témoignages

Mme B., 81 ans, et son compagnon, un magnifique chat, nous accueillent: «Il y a sept ans et demi que je suis ici, c'est un heureux hasard qui m'a fait déménager. J'accompagnais une personne qui venait visiter cet immeuble et j'ai tout de suite été séduite par l'appartement et la verdure environnante. C'était pour moi l'occasion de quitter mon appartement sans confort, en pleine ville, et de rassurer mes enfants: j'ai une santé déficiente. J'ai attendu avec impatience de pouvoir emménager. Depuis, j'apprécie de pouvoir vivre ici, je participe à quelques animations de la maison, spécialement aux excellents repas

proposés une fois par mois. Pourtant je reste le plus souvent chez moi car je déteste les habitudes. Ici, je suis en bons termes avec tout le monde. J'avais une amie qui est partie, il y a deux ans, dans un autre D2; depuis, je m'habitue à une certaine tranquillité. L'appartement est heureusement bien isolé. Mon état de santé ne me permet plus de sortir très loin. Lorsque j'ai été malade, j'ai bénéficié des soins des infirmières de la maison. Je dois dire que l'on est dans un des cantons où les personnes âgées sont le plus entourées, si j'avais à écrire à M. Vernet, je lui ferais ce compliment. Je vis décentement (1000 francs d'AVS plus 50 francs de complément) mais si je dois payer l'augmentation\*, je ne pourrai plus tourner. On m'a dit que l'OAPA (Office d'allocations aux personnes âgées) paierait... Je trouve ça ridicule: c'est prendre dans une caisse pour

\* Cette augmentation a été signifiée aux locataires des immeubles dits D2 par une lettre de M. Jacques Vernet, chef du Département de la prévoyance sociale, demandant une participation financière à l'encadrement infirmier et social. Cette augmentation jugée trop importante (Fr. 7.- par jour pour une personne seule et Fr. 10.- pour un couple) a suscité beaucoup de réactions dans la presse genevoise ainsi qu'à l'égard des habitants concernés. Le Conseil d'Etat est alors revenu sur sa décision en pratiquant un tarif progressif qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 1988.

1988: Fr. 1.- par jour et par personne ou Fr. 1.50 par couple  
1989: Fr. 2.- par jour et par personne ou Fr. 3.- par couple  
1990: Fr. 3.- par jour et par personne ou Fr. 4.50 par couple et ainsi de suite jusqu'à Fr. 7.- et Fr. 10.-

remettre dans une autre! Là, M. Vernet s'y est très mal pris, il a effrayé tout le monde.

J'aimerais encore dire une chose: il faut penser à venir dans ces immeubles lorsqu'on supporte encore le changement et que l'on peut encore s'adapter, il ne faut pas attendre la dernière extrémité. Ici, tous les jours je me sens bien chez moi. Dans ce temps de méditation qu'est ma vie aujourd'hui, je ne souhaite qu'une chose: pouvoir fermer les yeux dans mon appartement.»

A la Cité des Franchises, Monsieur F. nous reçoit à l'improviste de manière tout à fait sympathique. Il nous raconte: «Je suis content que l'assistante sociale m'aït trouvé un appartement dans le même quartier; j'ai été moins dépayssé. J'habite ici depuis bientôt deux ans. J'y ai trouvé le confort que je n'avais pas auparavant et surtout un appartement clair car j'ai des problèmes avec les yeux.

J'ai beaucoup de centres d'intérêt, je ne m'embête pas, je sors énormément, je vais à la montagne, j'aime la lecture, la musique, je rencontre des amis dans le quartier. Le mardi, je passe la journée au foyer de jour, j'y ai des contacts humains et je participe aux sorties organisées par le foyer. Le samedi après-midi, je rends visite à un couple dont l'homme est handicapé, je l'aide à descendre de chez lui, car sa femme ne peut pas le faire, et nous allons ensemble boire un verre au bistrot.

Je participe volontiers aux fêtes de la maison et je prends part aux autres animations. Je fais moi-même mon ménage mais j'ai une aide-ménagère qui vient une fois par semaine. Je donne mon linge à laver au Service social de la ville et j'effectue moi-même mes paiements.

Malgré toutes mes activités, il m'arrive de ressentir la solitude, mais je ne suis pas le seul dans ce cas. Ce qui compte le plus pour moi, c'est l'amitié et le respect des autres, quels qu'ils soient.»

M. et Mme M. habitent à la rue Liotard depuis deux ans; ils sont souriants et accueillants. Ils ont dû déménager car leur ancien domicile était trop éloigné des commerces. «C'est notre fille qui nous a trouvé cet appartement. Nous sommes venus ici avec reconnaissance, on y est bien. Nous nous habituons peu à peu au changement de quartier. Dans notre ancien appartement, nous avons été cambriolés, ici nous sommes rassurés car il y a un veilleur de nuit et la porte d'entrée est fermée le soir. De temps

en temps, nous descendons à l'infirmerie pour nous faire prendre la tension, autrement, c'est un médecin privé qui nous suit.

Nous n'avons pas beaucoup de contacts avec les autres locataires mais les gens d'ici sont plaisants. Nous participons peu aux activités organisées, les fumeurs ne nous y encouragent pas; par contre, nous avons fait une sortie magnifique avec la maison.

Nos journées se passent simplement, je fais un peu de rangement, de ménage, mon mari fait les commissions. Nous prenons nos repas ensemble. On est chez nous, on fait ce qu'on veut; j'ai déjà subi l'orphelinat lorsque

j'étais jeune, je ne pourrais plus supporter de contraintes.

Souvent, le dimanche après-midi, les enfants viennent nous chercher, nous avons quatre filles à Genève, neuf petits-enfants et déjà trois arrière-petits-enfants.

Si notre budget devenait trop serré, nous ne pourrions plus faire de petites attentions à nos petits-enfants. Nous trouvons juste de payer une augmentation\* mais la participation demandée est excessive; le département nous demande de payer d'un côté et nous rembourse de l'autre! (M. et

\*Voir note page précédente

Mme M. sont au bénéfice de l'OAPA.) Nous sommes chrétiens tous les deux, nous proposons notre fraternité et notre amitié à ceux qui le veulent bien.»

H. Maillard

Vous pouvez obtenir des renseignements concernant les immeubles à encadrement médico-social auprès de:

Pro Senectute Genève  
tél. 21 04 33  
4, rue de la Maladière  
1211 Genève 4

## ▲ JURA

### Mille excuses!

De nombreuses activités ont empêché le chroniqueur d'être fidèle tous les mois à «Aînés». Mais il s'est repris en main! Ecrivez-lui pour lui dire ce qui intéresserait les plus de 60 ans. Une confidence: je viens de passer ce cap et je suis de plus en plus persuadé de ne pas perdre mon temps en m'occupant des problèmes entrant dans le vaste domaine de Pro Senectute. Faisons donc un bout de route ensemble!

### Que se passe-t-il?

Il y aura bientôt dix mois que le ministre Gaston Brahier a repris le portefeuille des Affaires sociales, accolé à l'Education. Comme son prédécesseur, il fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire avancer les nombreux dossiers concernant les problèmes posés par les personnes âgées. Nous savons que le nouveau ministre attache une grande importance aux services sociaux régionaux. Avec son collègue Pierre Boillat, ministre de la Santé, il met tout en œuvre pour supprimer les inégalités dont pâtissent trop de localités du canton. Des personnes ont été désignées pour préparer les prises de décision. Pro Senectute, qui étend son activité dans tout le canton, aura son mot à dire. Son rôle capital a été reconnu. De plus en plus, nous constatons que l'on n'attend plus d'avoir l'âge de la retraite pour se soucier de son sort automnal.

### Merci à Gabriel Nusbaumer

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 1987, le nouveau président de la section cantonale de Pro Senectute est Jean-Marie Möckli, secrétaire général de l'Université populaire. Notre ami, le député Gabriel Nusbaumer, a présidé sa dernière séance de comité le 21 août. Il laisse Pro Senectute Jura en bonne posture. Nous reviendrons sur les années de présidence de notre bon Gabi.

### Un demi-siècle de dévouement!

A la même assemblée, tenue à La Caquerelle, M. l'abbé Marc Chappuis, pionnier de Pro Senectute d'abord aux Franches-Montagnes, puis à l'échelon jurassien, a remis sa démission. Lui aussi mérite un sincère merci. De 1936 à 1987, combien de services a-t-il rendus à la collectivité? En qualité de simple membre, l'abbé Chappuis reste des nôtres.

### Un rappel et une annonce

Quand vous recevez le journal, ce sera le dernier moment de s'annoncer pour les dix jours de vacances à Lugano-Paradiso (7 au 16 octobre 1987). Quant au thé-dansant, dont on reparlera, il aura lieu en novembre.

André Richon

## ▲ FRIBOURG

### Placement d'une personne âgée en institution médicalisée

### Possibilités de financement

De fausses informations circulent au sujet d'un tel financement, au sein de la population âgée. Mais concrètement, comment les retraités qui entrent dans un home médicalisé parviennent-ils à régler la totalité de la facture, à payer leur prime de caisse-maladie et à subvenir à leurs besoins personnels?

Prenons l'exemple d'un home médicalisé: l'établissement facture le prix de pension journalier et un supplément qui varie en fonction du degré de dépendance de la personne (soins spéciaux pour cas léger, moyen ou grave). Un retraité qui présente une impotence grave devra s'acquitter d'un montant mensuel se situant aux alentours de Fr. 5000.- (prix de pension et soins spéciaux).

Une personne qui dispose uniquement pour vivre d'une rente AVS et de prestations complémentaires touchera des diverses institutions décrites ci-après un montant suffisant pour couvrir les frais. En effet, la caisse d'assurance-maladie versera Fr. 5.- par jour sur le prix de pension et 15% des soins spéciaux. La prestation complémentaire peut s'élever jusqu'à Fr. 20 000.-

par an ou Fr. 1667.- par mois pour un pensionnaire de home. Enfin, le Département de la santé publique examine en dernier lieu le droit de la personne à une subvention destinée à couvrir les soins spéciaux facturés. Avec ces diverses dispositions, la personne âgée doit légalement disposer d'un montant mensuel suffisant à la couverture de la prime de caisse-maladie. Il lui reste également un montant raisonnable pour subvenir à ses besoins personnels (voir également «Aînés» N° 1/1987, pages 24 et 25).

**Il est donc important de savoir que les homes médicalisés ne sont pas accessibles uniquement aux retraités aisés, mais également à ceux disposant du minimum vital (rente AVS et prestations complémentaires, rente AVS, rente AVS et modeste caisse de pension).**

Enfin, il n'est peut-être pas inutile de préciser que toutes les aides précitées ne sont pas légalement des prestations d'assistance, mais plutôt des droits que les personnes doivent faire valoir sans aucun sentiment de gêne.

**Si vous désirez des renseignements plus précis au sujet de ce financement, n'hésitez pas à contacter Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26, 1700 Fribourg, téléphone (037) 22 41 53.**

Anne-Colette Schaller

## Premier Comptoir gruyérien à Bulle

Du 23 au 30 octobre 1987 se tiendra à Bulle le 1<sup>er</sup> Comptoir gruyérien. Ouvert tous les jours de 11 à 21 h, le comptoir abritera une exposition photographique sur l'économie gruyérienne avant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Une journée du 3<sup>e</sup> âge sera organisée le **mardi 27 octobre** et les rentiers AVS bénéficieront du billet d'entrée à 1/2 prix (Fr. 3.-).

Une animation spéciale est prévue à leur intention. Des artisans de la Gruyère feront une démonstration sur la manière de confectionner les bretzons et de fabriquer les tavillons. Dès 15 h, le «trio Jutzet» animera un thé dansant.

Ainsi, après le Comptoir Suisse de Lausanne, le Comptoir gruyérien fera la part belle à nos aînés.

**Michel Boni, Assistant social**

## ▲ NEUCHÂTEL

### Détente et bien-être par la natation

Nos leçons ouvertes à chacun, dès 55 ans, permettent de:

- vaincre la peur de l'eau par des exercices en groupes;
- apprendre la brasse sur le ventre ou sur le dos en respirant mieux;
- garder la forme avec de la gymnastique d'assouplissement dans l'eau;
- avoir des contacts enrichissants.

Les cours hebdomadaires reprennent jusqu'en avril:

**à Neuchâtel:** Piscine du Crêt-du-Chêne, vendredi, de 16 h 30 à 17 h 15 et de 17 h 15 à 18 h.;

**à Cernier:** Collège de la Fontenelle, jeudi, de 15 h 45 à 16 h 30 (déb.) et de 16 h 30 à 17 h 15 (av.).

**à La Chaux-de-Fonds:** Piscine, Num-Droz 62, jeudi, de 19 h à 20 h.

**Prix:** Fr. 3.50 la leçon ou Fr. 12.- pour 4 leçons.

Renseignements pour inscriptions à Pro Senectute Neuchâtel:  
Mme M. Rieder, tél. 038/24 56 56.

## ▲ TESSIN

### In vista della Colletta autunnale

Ciascun comitato cantonale di Pro Senectute adotta, per la riscossione della Colletta autunnale, la tattica più opportuna nel quadro strategico della Fondazione. Le soluzioni più «paganì» nelle città lo sono talvolta meno nei borghi e nei minuscoli agglomerati abitativi di regioni periferiche a popolazione dispersa, come le valli ticinesi. Questo è uno dei motivi per cui in Ticino si preferisce in molti casi la raccolta «a porta a porta», che affianca la distribuzione del volantino effettuata a mezzo del servizio postale. La richiesta individuale si avvale delle conoscenze personali che hanno, nel proprio paese, i delegati di Pro Senectute e gli altri collaboratori volontari. Come ci conferma qualcuno dei più esperti, è più facile «partire con il piede giusto» quando si incomincia dalle persone ben disposte che non hanno mai detto di no. I primi successi infondono fiducia nel proprio lavoro che, anche nelle difficoltà successive, viene affrontato con maggiore fiducia. Certo quello di «chiedere denaro» non è impresa facile. Per aiutare i suoi delegati anche Pro Senectute Ticino ha sentito il bisogno di mettere a loro disposizione il libretto «Argomenti e spunti» in edizione italiana. La preziosa raccolta di utili consigli per la Colletta «da porta a porta» distribuita più volte già lo scorso anno, aiuterà nuovamente i delegati di lingua italiana. Oltre alle informazioni su «che cos'è» e «che cosa fa» Pro Senectute, sono utili gli esempi di

argomenti e di risposte da opporre ai riottosi per cercar di smuoverli dall'indifferenza e dallo scetticismo.

**Problèmes?**

Silencieux et confortable, le HERAG ASCENSEUR d'ESCALIER est simple à utiliser: il vous suffit d'appuyer sur un bouton pour descendre et monter vous-même votre escalier en toute sécurité.

**ASCENSEUR d'ESCALIER**

Documentation - Vente et service après-vente  
HERAG TREPPENLIFTE  
Dollikerstrasse 28  
8707 Uetikon am See  
Téléphone 01/920 05 04  
Représentation en Suisse romande

Je souhaite recevoir votre documentation gratuite:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NPA/Ville: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

751